

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2023

- Demande de subvention DETR et DSIL pour les logements
- Demande de subvention DETR et FIC voirie
- Changements compteurs éclairage public
- Voyage scolaire collège 2023
- Vente terrain viabilisé dans le lotissement Chateyrnaut à Oger
- Désignation d'un référent déontologue
- Contribution école privée Ambert
- Adhésion ADIT
- Questions diverses

PRESENTS : BONNET Stéphane, GAMOND David, PAULAT Lucie, VIALARD Florian, MAGAUD Florian, GRANGIER Laurent, LEROY Marie, BINNE Irène, BARD Angéline, BACHELERIE Martine

ABSENTS EXCUSES:, CLEMENCE Xavier

Président de séance : Stéphane BONNET
Secrétaire de séance : Marie LEROY

Séance ouverte à 20H34

DEMANDE DE SUBVENTION DETR ET DSIL POUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil souhaite effectuer des travaux de rénovation énergétique dans les logements communaux en face de la mairie.

Ces travaux comprennent :

- changement des menuiseries extérieures,
- isolation des combles,
- isolation des plafonds des caves et des garages,
- changement de mode de chauffage avec un passage sur chaudière à granulés de bois (installée par la communauté de communes pour les logements intercommunaux contigus et dont les logements communaux pourraient bénéficier)

Le montant estimatif des travaux s'élèverait à 48 775.76 € HT.

Pour ces travaux, les conseillers souhaitent demander une aide financière de 30 % à l'Etat (DETR) avec un complément de subvention dans le cadre du bonus énergétique, une aide DSIL et une subvention dans le cadre du fonds vert pour lesquels nous ne connaissons pas les taux.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR ET FIC POUR LA VOIRIE 2023

Les conseillers ont prévu d'effectuer des travaux de réfection de voirie communale pour l'année 2023. Un programme concernera les voiries dans les villages de Chavagnat, de Rouayres, de Coupat, ainsi que les routes au Procureur et à La Barbatte.

Le montant estimatif des travaux après étude de l'ADIT s'élève à 77 949.30 €.

Pour ces travaux, les conseillers souhaitent demander une aide financière de 30 % à l'Etat (DETR) et de 40%, au Département (FIC).

CHANGEMENTS COMPTEURS ECLAIRAGE PUBLIC

Des renseignements vont être demandés auprès du syndicat d'énergie du territoire concernant la reprogrammation des lampes d'éclairage public avant la prise de décision.

VOYAGE SCOLAIRE COLLEGE 2023

Il a été voté une subvention de 50 € par élève pour le voyage scolaire organisé par le collège d'Arlanc. En effet, 4 élèves de la Commune qui fréquentent cet établissement vont partir en séjour à connotation culturelle.

VENTE TERRAIN VIABILISE DANS LE LOTISSEMENT CHATEYRNAUT A OGER

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'une offre émanant de Mr OGER a été proposée à la commune pour l'achat de la dernière parcelle dans le lotissement de Chateyrnaut à savoir, le terrain A d'une superficie de 1461 m², pour un montant net vendeur de 15 896 €. Le Conseil Municipal, accepte cette offre à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE

Irène Binne est désignée référente déontologue

CONTRIBUTION ECOLE PRIVEE AMBERT

Un élève est scolarisé à l'école privée d'Ambert. Le conseil municipal refuse de participer aux frais de scolarité puisqu'un établissement scolaire peut accueillir cet enfant à Arlanc.

ADHESION ADIT

Le conseil municipal demande son adhésion à l'ADIT (service du département) pour la somme de 5€ / habitant. Cet organisme permet un contrôle de la station d'épuration, aide à l'élaboration des dossiers de demandes de subventions...

QUESTIONS DIVERSES :

Demande de Mme Martine Issert :

Mme Issert et M. Petit ont souhaité venir s'exprimer lors du conseil devant les conseillers pour plaider leur cause concernant la terrasse installée sans autorisation devant leur porte.

Le conseil maintien que cette terrasse ne peut être aménagée sur le domaine public et qu'il convient de démonter cette dernière rapidement.

Chien dangereux Cubelles :

La Mairie n'a toujours pas les papiers concernant le chien dangereux de Cubelles. Un courrier va être envoyé pour que les papiers soient remis dans les plus brefs délais.

Bacs poubelles

Le bac poubelle vert du Vallard et de Féroussac sont abimés. Une demande de changement va être faite au SIVOM

Plantation des bois coupés :

Des devis vont être demandés pour replanter les parcelles de bois coupées l'an dernier.

Demande de convention à l'APA de Gerzat concernant les chats errants :

Le conseil municipal refuse de passer une convention avec cet organisme concernant des chats soit disant errants dans le village de Cubelles car la municipalité n'est pas sûre que ces animaux soient sans propriétaire.

La séance est levée à 22h28